



Epta France optimise sa performance énergétique

ÉCONOMIE

L'entreprise des Joncaux investit dans des projets réducteurs d'énergie

Depuis dix ans, Epta France, anciennement Bonnet Névé, s'efforce de réduire sa consommation énergétique. Le but est de devenir plus performant en réduisant, d'une part, les consommations énergétiques des meubles réfrigérés que la société fabrique et met sur le marché, et d'autre part, celles de ses bâtiments et process.

La mise en place de ce management énergétique a été récompensée, en juin dernier, par la certification ISO 50 001. « Epta France est une des premières entreprises certifiées au niveau qualité, sécurité, environnement et énergie », lance Jean-Marc Abbadie, le directeur des ressources humaines, qui rajoute : « L'augmentation de notre productivité ne saurait être notre seul objectif. Nous devons avoir une approche durable. Il s'agit donc d'être efficace économiquement, tout en ayant une gestion saine de nos ressources, limitant ainsi notre impact environnemental. »

Un coup de pouce financier

Et pour permettre à l'entreprise de poursuivre ce programme d'économie d'énergie, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine lui a octroyé une subvention de 200 000 euros et le Feder (1) 500 000 euros. Au bout de l'allée de l'industrie, dans la zone des Joncaux, on montre patte blanche au poste d'entrée d'Epta France, anciennement Bonnet Névé. Des co-



Jean-Marc Abbadie et le « maître » de la nouvelle machine à découpe laser, qui permet un gain énergétique important. PH. E. A.

ques protectrices sont remises pour protéger les pieds lors de la visite.

D'emblée, le regard est attiré par une grue qui domine l'immense toit recouvrant les 44 000 m² de l'entreprise et son siège social. Son activité repose sur la conception et la fabrication de meubles réfrigérés ouverts des milliers de fois dans les supermarchés. Ces derniers consommeront moins, ce qui devrait séduire les clients.

Avec ses 550 salariés, Epta France est le second employeur industriel privé du Pays basque. L'entreprise, qui investit dans de tels projets, a fait réaliser un diagnostic complet, en 2015, sur ses consommations en électricité et gaz. Diverses solutions ont émergé et, notamment, celle d'une installation à l'éclairage LED et une nouvelle toiture ayant une

haute performance d'isolation thermique.

L'isolation thermique améliorée

« La modification de l'éclairage jouera sur notre consommation électrique, mais aussi nos déchets. En outre, l'amélioration de l'isolation thermique de la toiture diminuera les déperditions de chaleur et entraînera une baisse de la consommation énergétique. Nous allons aussi poser des panneaux photovoltaïques sur le parking », annonce Jean-Marc Abbadie, qui conduit la visite vers la nouvelle machine à découpe laser. « Elle permet un gain énergétique important en électricité par rapport à une installation standard de découpe en tôlerie. Dans quelque temps, nous referons aussi l'atelier peinture. »

60 embauchés

Enfin, le directeur des ressources humaines montre le véhicule électrique stationné sur le parking, que chacun peut utiliser pour ses déplacements professionnels. « L'objectif est le maintien de l'emploi et son développement. 60 personnes viennent d'être embauchées pour 20 départs. »

Et justement, les salariés d'Epta sont largement impliqués dans cette démarche d'économie d'énergie. « Nous avons mis en place des solutions qui ne nécessitent pas de budget, comme les huit écogestes Epta France affichés dans l'entreprise. » C'est simple, il suffit entre autres petits gestes courants, de fermer la lumière quand on sort d'une pièce ou de signaler une anomalie.

Enfin, pour préserver la santé et le budget des salariés, une campagne anti-tabac avec un suivi sur place a été organisée. « Nous avons entrepris ces démarches en concertation avec tous les salariés. C'est un projet global et fédérateur qui vise un avenir performant. »

Justement, l'horizon s'éclaircit pour Epta France et les autres industries des Joncaux dont les dirigeants ne cachaient pas leur inquiétude à l'égard de son éventuel classement par le gouvernement en zone rouge, c'est-à-dire à hauts risques de submersion. Ceci aurait signifié une paralysie de l'activité du quartier industriel, voire des départs... Un nouveau rapport vient d'être déposé. Il sera révélé au public le 5 décembre, à l'auditorium Antoine-Abbadie.

Édith Anselme

(1) Il s'agit du Fonds européen de développement économique régional.

Ritaglio stampa
 Testata: Sud Ouest
 Pagina: 53
 Diffusione: 280.453
 Data: 14 Novembre 2016